

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°D20230228_11C**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET ANNEXE PÔLES DE SANTE**

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°D20230228_11B

Date du Conseil Municipal : 28 février 2023
Date de convocation : 21 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de présents : 30
Nombre de représentés par pouvoir : 8
Nombre de votants : 38
Nombre d'absents : 20

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit février, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUICHE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELINE Jean-Michel, BAERT Olivier, BERTHE Claude, BERTRE Domicie, BLERIoT Damien, BRARD Aurélia, BRONCQUART Marcel, DORGERE François, DRAPPIER Michèle, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GOULLEY Martine, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, TAVERNIER Sophie, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : BALMES Marie-Rose (à Sylvie VIAL), CARPENTIER Corinne (à Gérard FAUCHE), FUCHÉ Fabienne (à Domicie BERTRE), LAINÉ Christelle (à Pascal LEFEBVRE), PATOUREAUX Laurette (à Martine GOULLEY), PENAUX Mélanie (à Claude BERTHE), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER), THIBOUT Véronique (à Jean-Jacques PREVOST).

Absents et excusés : BACKX Olivier, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DRIEUX Noël, FISCHER Jessica, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, HUET Véronique, JOUAN Christèle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PERDRIEL Christian, PEREIRA Héloïse,

Secrétaire de séance : TAVERNIER Sophie.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- Le projet de Budget Primitif 2023 présenté par M. le Maire ;
- La reprise anticipée du résultat 2022 ;

Considérant :

- La nécessité de reprendre par anticipation les résultats 2022 après constatation et approbation par le Conseil Municipal ;
- Le vote du budget primitif 2023 de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche – **budget annexe pôles de santé** ;

Décide : à l'unanimité (38 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- D'adopter pour le budget 2023 la reprise anticipée des résultats, conformément au document annexé à la présente délibération ;
- De voter le Budget Primitif 2023 de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche – **budget annexe pôles de santé**, à la somme de :
 - o 27 591.34 € en dépenses et recettes de **fonctionnement** ;
 - o 664 320.88 € en dépenses et recettes d'**investissement**.



Pour extrait certifié exact,
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

895
Code INSEEMESNIL-EN-OCHE
Pôles de santé

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 31/03/2023 2022

Publication : 31/03/2023

Le Maire, Jean-Louis MADLON

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2022

REPRISE ANTICIPEE DES RESULTATS, délibération adoptée le :

Résultat estimé de fonctionnement	
<u>A. Résultat estimé de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	15 969,66
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	73,92
C Résultat à affecter = A. + B. (hors restes à réaliser) (si C. est négatif, report du déficit ligne D 002 ci-dessous)	16 043,58
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u> (précédé de + ou -) D 001 (si déficit) R 001 (si excédent)	-15 064,38
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement (3)</u> (précédé du signe + ou -) Besoin de financement Excédent de financement (1)	-54 279,94
Besoin de financement F. = D. + E.	69 344,32
AFFECTATION = C. = G. + H.	16 043,58
1) Affectation en réserves R1068 en investissement G. = au minimum couverture du besoin de financement F	16 043,58
2) H. Report en fonctionnement R 002 (2)	0,00
DEFICIT REPORTE D 002 (4)	

(1) Origine : emprunt : 0,00, subvention : 0,00 ou autofinancement : 0,00

(2) Eventuellement, pour la part excédant la couverture du besoin de financement de la section d'investissement.

(3) Le solde des restes à réaliser de la section de fonctionnement n'est pas pris en compte pour l'affectation des résultats de fonctionnement. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement sont reportés au budget de reprise des résultats.

(4) En ce cas, il n'y a pas d'affectation.

Résumé de l'acte

027-200058162-20230228-D20230228_11C-BF

Numéro de l'acte : D20230228_11C

Date de décision : mardi 28 février 2023

Nature de l'acte : BF

Objet : Vote du budget primitif 2023 - budget annexe Pôle de santé - Annule et remplace la délibération n°D20230228_11B

Classification : 7.1 - Decisions budgetaires

Rédacteur : Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ

AR reçu le : 31/03/2023

Numéro AR : 027-200058162-20230228-D20230228_11C-BF

Document principal : 71_AN-DOCBUDG-20005816200237-027046-BP-2023-20032023000000.xml

Pièces jointes :

71_AN-D20230228_11C.pdf
 71_AN-ANNEXE Budget annexe pôles de santé.pdf
 71_AN-D20230228_11B.pdf

Historique :

31/03/23 10:08	En cours de création	
31/03/23 10:11	En préparation	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ
31/03/23 10:16	Reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ
31/03/23 10:16	En cours de transmission	
31/03/23 10:19	Transmis en Préfecture	
31/03/23 10:25	Accusé de réception reçu	
31/03/23 11:38	Accusé de réception reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ
31/03/23 11:38	Accusé de réception reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ
31/03/23 11:38	Accusé de réception reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ



Le Maire
Jean Louis MADELON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DÉLIBÉRATION N°D20230228_11B**

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023
BUDGET ANNEXE PÔLES DE SANTE**

ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°D20230228_11

Date du Conseil Municipal : 28 février 2023

Date de convocation : 21 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 58

Nombre de présents : 30

Nombre de représentés par pouvoir : 8

Nombre de votants : 38

Nombre d'absents : 20

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit février, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELINE Jean-Michel, BAERT Olivier, BERTHE Claude, BERTRE Domicie, BLERIoT Damien, BRARD Aurélia, BRONCQUART Marcel, DORGERE François, DRAPPIER Michèle, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GOULLEY Martine, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, TAVERNIER Sophie, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : BALMES Marie-Rose (à Sylvie VIAL), CARPENTIER Corinne (à Gérard FAUCHE), FUCHÉ Fabienne (à Domicie BERTRE), LAINÉ Christelle (à Pascal LEFEBVRE), PATOUREAUX Laurette (à Martine GOULLEY), PENNAUX Mélanie (à Claude BERTHE), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER), THIBOUT Véronique (à Jean-Jacques PREVOST).

Absents et excusés : BACKX Olivier, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DRIEUX Noël, FISCHER Jessica, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, HUET Véronique, JOUAN Christèle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PERDRIEL Christian, PEREIRA Héloïse,

Secrétaire de séance : TAVERNIER Sophie.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- Le projet de Budget Primitif 2023 présenté par M. le Maire,

Considérant :

- Qu'il est proposé au Conseil Municipal de voter le Budget Primitif 2023 de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche – **budget annexe pôles de santé**,

Décide : à l'unanimité (38 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- De voter le Budget Primitif 2023 de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche – **budget annexe pôles de santé**, à la somme de :
 - o **27 591.34 €** en dépenses et recettes de **fonctionnement** ;
 - o **664 320.88 €** en dépenses et recettes d'**investissement**.



Pour extrait certifié exact,
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

Résumé de l'acte

027-200058162-20230228-D20230228_11B-BF

Numéro de l'acte : D20230228_11B
Date de décision : mardi 28 février 2023
Nature de l'acte : BF
Objet : Vote du budget primitif 2023 - budget annexe Pôle de santé - Annule et remplace la délibération n°D20230228_11
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ
AR reçu le : 20/03/2023
Numéro AR : 027-200058162-20230228-D20230228_11B-BF
Document principal : 71_AN-DOCBUDG-20005816200237-027046-BP-2023-20032023000000.xml

Pièces jointes :

71_AN-D20230228_11.pdf
71_AN-D20230228_11B.pdf

Historique :

20/03/23 11:42	En cours de création	
20/03/23 11:50	En préparation	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ
20/03/23 11:51	Reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ
20/03/23 11:52	En cours de transmission	
20/03/23 11:57	Transmis en Préfecture	
20/03/23 12:02	Accusé de réception reçu	
20/03/23 12:05	Accusé de réception reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ
20/03/23 12:05	Accusé de réception reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ



Le Maire
Jean Louis MADELON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DÉLIBÉRATION N°D20220228_11

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 BUDGET ANNEXE PÔLES DE SANTE

Date du Conseil Municipal : 28 février 2023
Date de convocation : 21 février 2023

Nombre de conseillers en exercice : 58
Nombre de présents : 30
Nombre de représentés par pouvoir : 8
Nombre de votants : 38
Nombre d'absents : 20

L'an deux-mille-vingt-trois, le vingt-huit février, à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de MESNIL-EN-OUCHÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des fêtes de La Barre-en-Ouche sous la présidence de M. Jean-Louis MADELON, Maire.

Présents : ADELINE Jean-Michel, BAERT Olivier, BERTHE Claude, BERTRE Domicie, BLERIOT Damien, BRARD Aurélia, BRONCQUART Marcel, DORGERE François, DRAPPIER Michèle, DUVOUX Dominique, FAUCHE Gérard, GOULLEY Martine, GUERIN Jennifer, LEFEBVRE Pascal, LEMONNIER Stéphane, LEVILLAIN Sébastien, LOISEAU Denis, MADELON Jean-Louis, MICHEL John, MONNIER Christelle, MULOT Marie-France, PICCOT Paul, PREVOST Jean-Jacques, PREYRE Françoise, RAFFRAY François, SAMAIN Viviane, TAVERNIER Sophie, VANDOOREN Bernard, VANDOOREN Mathieu, VIAL Sylvie.

Représentés par pouvoir : BALMES Marie-Rose (à Sylvie VIAL), CARPENTIER Corinne (à Gérard FAUCHE), FUCHÉ Fabienne (à Domicie BERTRE), LAINÉ Christelle (à Pascal LEFEBVRE), PATOUREAUX Laurette (à Martine GOULLEY), PENNAUX Mélanie (à Claude BERTHE), PROFIT Jean-François (à Christelle MONNIER), THIBOUT Véronique (à Jean-Jacques PREVOST).

Absents et excusés : BACKX Olivier, BASTIEN Nathalie, BEAUVOIS Sophie, BURDET Blandine, CLUZEAU Sébastien, COURTOUX Thomas, DESNOS François, DOISNEL-MARYE Virginie, DRIEUX Noël, FISCHER Jessica, GOUPIL Aurore, HOARAU Hélène, HUET Véronique, JOUAN Christèle, LECOMTE Alexis, LEROUGE-HAMELET Nelly, MÉRIMÉE Bruno, MÉRIMÉE Maxime, PERDRIEL Christian, PEREIRA Héroïse,

Secrétaire de séance : TAVERNIER Sophie.

Le Conseil Municipal,

- Après avoir entendu le rapport de M. le Maire,

Vu :

- Le projet de Budget Primitif 2023 présenté par M. le Maire,

Considérant :

- Qu'il est proposé au Conseil Municipal de voter le Budget Primitif 2023 de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche – **budget annexe pôles de santé**,

Décide : à l'unanimité (38 voix pour – 0 contre – 0 abstention) :

- De voter le Budget Primitif 2023 de la Commune Nouvelle de Mesnil-en-Ouche – **budget annexe pôles de santé**, à la somme de :
 - o **27 591.34 €** en dépenses et recettes de **fonctionnement** ;
 - o **664 320.88 €** en dépenses et recettes d'**investissement**.



Pour extrait certifié exact,
Le Maire,

Jean-Louis MADELON

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

MESNIL-EN-OCHE – Pôles de santé – BP - 2023

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/03/2023

Publication : 10/03/2023

Le Maire, Jean-Louis MADELON

IV
D2

IV - ANNEXES
ARRETE ET SIGNATURES

Présenté par le Maire,
A Mesnil-En-Ouche, le 28/02/2023
Le Maire,



Nombre de membres en exercice : 58
Nombre de membres présents : 30
Nombre de suffrages exprimés : 58



VOTES : Pour : 32
Contre : 0
Abstention : 0

Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire

Date de convocation : 21/02/2023

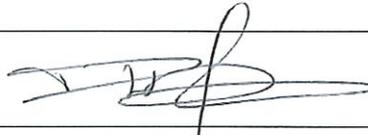
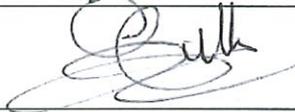
A Mesnil-En-Ouche, le 28/02/2023

Les membres du Conseil Municipal,

ADELINE Jean-Michel	
BACKX Olivier	ABSENT
BAERT Olivier	
BALMES Marie-Rose	DONNE POUVOIR A S. VIAL
BASTIEN Nathalie	ABSENTE
BEAUVOIS Sophie	ABSENTE
BERTHE Claude	
BERTRE Domic	
BLERIOT Damien	
BRARD Aurélia	
BRONCQUART Marcel	
BURDET Blandine	ABSENTE
CARPENTIER Corinne	DONNE POUVOIR A G. FAUCHÉ
CLUZEAU Sébastien	ABSENT

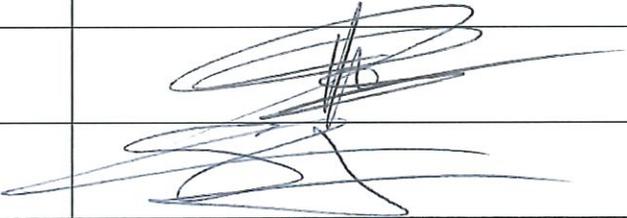
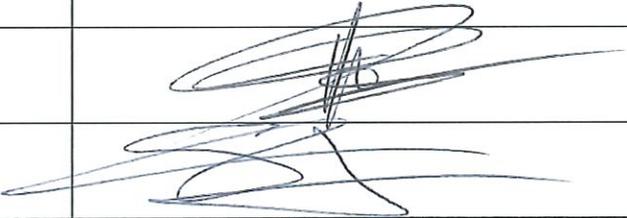
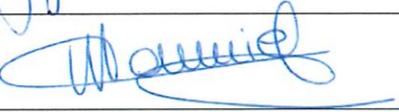
MESNIL-EN-OCHE - Pôles de santé – BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

COURTOUX Thomas	ABSENT
DESNOS François	ABSENT
DOISNEL-MARYE Virginie	ABSENT
DORGERE François	
DRAPPIER Michèle	
DRIEUX Noël	ABSENT
DUVOUX Dominique	
FAUCHE Gérard	
FISCHER Jessica	ABSENTE
FUCHÉ Fabienne	DONNE POUVOIR  D. BERTRE
GOULLEY Martine	
GOUPIL Aurore	ABSENTE
GUERIN Jennifer	

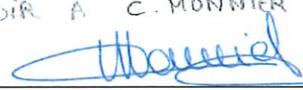
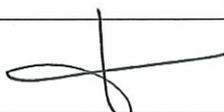
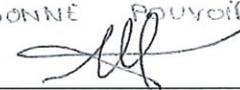
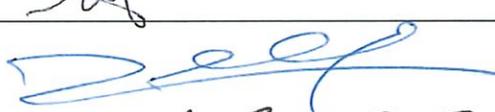
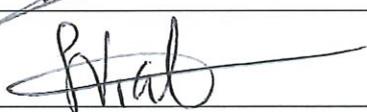
MESNIL-EN-OCHE - Pôles de santé – BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

HOARAU Hélène	ABSENTE
HUET Véronique	ABSENTE
JOUAN Christèle	ABSENTE
LAINÉ Christelle	DONNE POUVOIR A PLÉHOVRE
LECOMTE Alexis	ABSENT
LEFEBVRE Pascal	
LEMONNIER Stéphane	
LEROUGE-HAMELET Nelly	ABSENTE
LEVILLAIN Sébastien	
LOISEAU Denis	
MADOLON Jean-Louis	
MÉRIMÉE Bruno	ABSENT
MÉRIMÉE Maxime	ABSENT
MICHEL John	
MONNIER Christelle	
MULOT Marie-France	MF Mulot
PATOUREAUX Laurette	DONNE POUVOIR A M GOULLY 
PENNAUX Mélanie	DONNE POUVOIR A C BIERHE 

MESNIL-EN-OUCHE - Pôles de santé – BP - 2023

IV - ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PERDRIEL Christian	ABSENT
PEREIRA Héloïse	ABSENTE
PICCOT Paul	
PREVOST Jean-Jacques	
PREYRE Françoise	
PROFIT Jean-François	DONNE POUVOIR A C. MONNIER 
RAFFRAY François	
SAMAIN Viviane	
TAVERNIER Sophie	
THIBOUT Véronique	DONNE POUVOIR A JJ. PREVOST 
VANDOOREN Bernard	
VANDOOREN Mathieu	
VIAL Sylvie	

Résumé de l'acte

027-200058162-20230228-D20230228_11-BF

Numéro de l'acte : D20230228_11
Date de décision : mardi 28 février 2023
Nature de l'acte : BF
Objet : Vote du budget primitif 2023 - budget annexe Pôle de santé
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ
AR reçu le : 10/03/2023
Numéro AR : 027-200058162-20230228-D20230228_11-BF
Document principal : 71_AN-DOCBUDG-20005816200237-027046-BP-2023-10032023000000.xml

Pièces jointes :

71_AN-D20230228_11.pdf

71_AN-Annexe signatures Budget Pôle de santé.pdf

Historique :

10/03/23 15:04	En cours de création	
10/03/23 15:08	En préparation	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ
10/03/23 15:31	Reçu	Commune Nouvelle MESNIL-EN-OUCHÉ
10/03/23 15:31	En cours de transmission	
10/03/23 15:33	Transmis en Préfecture	
10/03/23 15:37	Accusé de réception reçu	



Le Maire
Jean Louis MADELON